


# FORMATION CONTINUE

## Énergie Électrique

 **OUAGA - 27 au 31 Mai 2024**

# Régulation économique et investissement dans le secteur de l'électricité

## Programme

- Paradigme de la libéralisation dans la gestion du secteur de l'électricité
- Aspects organisationnels et institutionnels de la régulation
- Tarification dans le secteur électrique
- Régulation et investissement privé

## Méthode

- Exposés
- Echanges et discussions
- Études de cas



## OBJECTIFS

- Appréhender les réformes institutionnelles
- Comprendre les modèles émergents d'organisation sectorielle et de marché
- Comprendre la tarification de l'électricité et les modèles de régulation tarifaire
- Appréhender les éventuelles évolutions de la réglementation



## PUBLIC CIBLE

- Cadres en charge de la régulation : ministère en charge de l'énergie ou organismes publics spécialisés.
- Cadres en charge des fonctions supports au sein d'organe de régulation : économiste, financier, juriste, ingénieur...
- Chargé-e-s d'études au sein des opérateurs.
- Cabinet d'avocats et bureaux d'études spécialisés,
- Cadres des associations de défense des droits des consommateurs d'électricité.

**Coût : 1 500€**

Soit **984 000 FCFA**

Ouagadougou BURKINA FASO

Lyon FRANCE

Autorité de régulation du secteur de l'énergie

Institut d'Appui au Développement

✉ [infos@arse.bf](mailto:infos@arse.bf)

✉ [contact@iad-developpement.org](mailto:contact@iad-developpement.org)

☎ +226 25 41 20 38

☎ +33 (0)6 10 45 25 67

☎ +226 70 20 97 14

**Du 27 au 31 Mai 2024**



**Ouagadougou  
BURKINA FASO**